

Le président Patrick Lopez accueille les adhérents à 9 h 30 h.

En préalable à l'Assemblée Générale, il invite Benoît Catel, Directeur général, à intervenir sur la situation et les perspectives du Crédit Coopératif.

Puis le président ouvre la séance.

45 membres sont présents et 21 membres sont représentés à l'Assemblée générale sur un total de 181 membres inscrits. Aucun quorum n'étant exigé, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer. Stéphane Pette et Guy Equoi sont désignés comme scrutateurs.

Le président rappelle que les membres ont été régulièrement convoqués et rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral présenté par le président,
2. Rapport des commissions : visites guidées, Club Épargne, Mutuelle et Site Internet,
3. Rapport financier et projet de budget 2022, présentés par le trésorier,
4. Fixation de la cotisation 2023,
5. Orientations 2022 et débat avec les participants,
6. Élection au Conseil d'Administration,
7. Vote des résolutions,
8. Questions diverses.

1. Rapport Moral du Président

L'association compte 181 adhérents à jour de leur cotisation, contre 161 au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 12,5 %. (25 adhésions nouvelles et 156 renouvellements). 37 futurs retraités nous ont contactés, 10 via la DRH et 27 spontanément.

Le Président rappelle l'essentiel du rapport moral qui figure dans le dossier de l'assemblée générale :

La vie de l'association a été rythmée par les évolutions irrégulières de l'épidémie. Pendant plusieurs mois, nous sommes restés en contact grâce à l'utilisation des outils de communication à distance.

Sur les 5 conseils d'administration tenus en 2021, les 3 du premier semestre l'ont été en visioconférence, celui d'octobre en présentiel et celui de décembre à la fois en présentiel et en visioconférence pour une partie des administrateurs.

L'assemblée générale du 8 avril 2021 s'est tenue à distance, comme le club épargne sur le thème donation et succession, animé par le Directeur de la gestion patrimoniale du Crédit Coopératif, qui a réuni en 2 sessions en début d'année 15 participants.

Changements dans la vie institutionnelle de l'Association :

Stéphane Pette a été élu Administrateur à l'AG du 8 avril, Patrick Lopez a été nommé Président du Conseil d'Administration le 5 octobre, à l'unanimité des votants, en remplacement de Jacques Miet qui a exercé deux mandats (maximum prévu par nos statuts). Le Président tient à souligner sa forte implication, son désintéressement, le temps important qu'il a consacré à l'association et tout cela s'est traduit notamment par une progression régulière des adhérents : Bravo et merci à Jacques.

Nous avons coopté au Conseil d'Administration du 5 octobre Claire Besson à un poste d'Administratrice, constitué un bureau pour traiter les affaires courantes composé de Patrick Lopez, Jean Frébourg, Michel Fouillaux, Evelyne Carré, Patrick Falaise, Jacques Miet et Sylviane Grison qui en outre a pris le relais dans la fonction de vérification des comptes.

Il est indispensable que le Conseil d'Administration se renouvelle régulièrement, les nouveaux Administrateurs participant à enrichir la réflexion collective. Le Président invite les adhérents qui en ont l'envie à déposer leur candidature à un poste d'administrateur en la motivant.

Trois administrateurs dont le mandat se termine ne demandent pas leur renouvellement : Françoise Loire, Alain Pierre, Michel Fouillaux, et Marie-Christine Li Sen Lie vient de démissionner de son poste d'administratrice pour des motifs personnels. Nous remercions les administrateurs sortants d'avoir donné de leur temps à l'association.

Le Président rappelle le maintien des liens étroits avec le Crédit Coopératif : rencontre en début d'année avec le Directeur Général Benoît Catel, et en octobre avec le Président, Jérôme Saddier. Un avenant à la convention de partenariat avec le Crédit Coopératif a été signé le 4 mars 2021, qui a pérennisé le mode de calcul de la subvention annuelle qui nous est allouée.

Nous avons participé à l'Assemblée Générale de l'Union des Amicales de Retraités des Banques Populaires. Plusieurs Amicales déplorent une diminution du nombre de leurs adhérents, ce qui n'est pas notre cas.

En 2021, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de deux adhérents qui ont accompli une longue carrière au Crédit Coopératif, Robert Jérômino et André Chomel qui était notre doyen. Claude Gury et Jacques Miet ont rédigé pour chacun d'eux un message de témoignage qui a été mis sur le site.

Jacques Miet retracera en fin d'assemblée la carrière de André Chomel au Crédit Coopératif. André Chomel en a été un de ses dirigeants. Il a joué également un rôle essentiel dans le développement et l'affirmation de l'économie sociale et solidaire. Cet hommage sera rendu en présence de sa fille, Chantal Chomel et de sa petite fille.

2. Rapport des commissions

A.- Visites guidées (Evelyne Carré)

Les sorties ont pu reprendre mi-2021 : Montmartre en mai, la Basilique de Saint-Denis en juin, Giverny en octobre, le Ministère des Finances à Bercy en novembre.

De nouvelles sorties sont prévues, en 2022 ou ultérieurement, dont certaines ont déjà été effectuées les années précédentes mais sont réclamées par les adhérents : le Musée de la Franc-Maçonnerie, Drouot, la Tour Montparnasse...

Parmi les sorties à la journée : le Louvre Lens et la visite d'une mine, le Familistère de Guise, ...

B.- Club Épargne (Patrick Lopez)

Le Club Épargne a tenu deux sessions en 2021 :

En mars 2 séances en visioconférence avec la participation du Directeur de la Gestion Patrimoniale du Crédit Coopératif,

En décembre : 1 réunion en présentiel chez Vatel (17/12) et 1 réunion à distance (18/01/2022) sur les enjeux de la transition climatique et le panorama de la situation économique et financière.

C.- Site Internet et relations avec le CSE (Patrick Falaise)

La lettre mensuelle d'Ecofi est disponible sur le site de l'AACC depuis octobre 2021.

2 nouveaux quiz réalisés par Marie-Christine Li-Sen Lie : « l'histoire de la chaussure » et « la pivoine » ont été mis en ligne en avril 2021. Leur succès ne s'est pas démenti, avec plus de 1.000 consultations au total.

Un gros travail de clarification des services du Comité Social et Economique ouverts aux retraités du Crédit Coopératif a été effectué en lien avec les élus et permanents du CSE : ceux-ci sont détaillés sur le support de présentation de l'AG.

Laurence Poupin, salariée au sein du CSE, vient préciser les modalités d'accès au site du CSE

<https://www.ce-credit-cooperatif.com/> : l'identifiant des salariés partant à la retraite commence par les

lettres RR ; dès accord des retraités pour rester connectés au site du CSE, l'identifiant commence par les lettres RA. Si problème de connexion : écrire à cse@credit-cooperatif.coop

Une note détaillant les modalités d'accès au site et les services proposés par le CSE est disponible sur le site de l'AACC : <https://www.aacc.ovh/>

D.- La mutuelle (Jean-Jacques Poriel)

382 retraités assurés et 154 conjoints sont adhérents du contrat KlésiaMut'.

Fin 2021 : 35,86 % des adhérents KlésiaMut' sont membres de l'AACC,

75,96 % des adhérents de l'AACC bénéficient du contrat KlésiaMut'.

Dominique Balle et Jean-Jacques Poriel sont administrateurs, Dominique Balle étant le vice-président de KlésiaMut'.

Pour 2022, les tarifs ont augmenté de 2 %.

Depuis janvier 2022, KlésiaMut' adhère au réseau Carte Blanche, qui permet de bénéficier de prestations et de services à des tarifs avantageux.

3. Rapport financier et projet de budget (Jean Frébourg)

Jean Frébourg, trésorier, donne lecture du rapport financier de l'exercice 2021, lequel présente, au niveau du fonctionnement, un solde positif de 3 811,31 € ; les dépenses s'élèvent à 8 796,67 € et les recettes à 12 607,98 € (dont 3 045 € de cotisations et 8 234 € de subvention).

Il est à noter une baisse importante du montant des cotisations, (3 045 € en 2021 contre 3 920 € en 2020).

Il a, en effet, été décidé de ramener la cotisation 2021 pour les anciens adhérents à 15 €, au lieu de 25 €, pour tenir compte du petit nombre de manifestations organisées en 2020 en raison de la pandémie du Covid19.

La trésorerie disponible s'élève à 27 657,45 € au 31/12/2021.

Le budget 2022 prévoit un déficit de 5 100 €. Au-delà des charges habituelles actualisées, 2 200 € sont prévus pour notre Assemblée générale, 15 000 € pour la journée festive à la Philharmonie de Paris et 2 500 € pour la rencontre régionale à Lyon.

En recettes prévisionnelles, il est à noter l'augmentation du poste « Cotisations » à 4 500 € et celui de la subvention de 9 500 €, en forte augmentation (nombre d'adhérents plus important et hausse de l'indice INSEE des prix servant de référence à l'actualisation de la subvention).

Afin de mettre en harmonie notre règlement intérieur avec la pratique, l'Assemblée générale est informée d'une modification du règlement intérieur prévoyant l'officialisation de la fonction de vérificateur des comptes, actuellement confiée à Sylviane Grison, nommée à cette fonction lors du Conseil d'administration du 27 janvier 2022.

Sylviane Grison, chargée de la vérification des comptes intervient pour présenter son rapport et précise que la situation financière n'appelle aucune remarque de sa part.

4. Détermination du montant de la cotisation 2023

Il est proposé de reconduire, en 2023, le montant de la cotisation de 25 €.

5. Activités 2022

- ♦ Les visites guidées prévues :
Balade « Coulée verte », randonnée à Saint-Germain-en-Laye, visite de l'UNESCO, l'atelier des Lumières
- ♦ 1 Club Épargne

- ♦ La Journée festive de mai 2022 : 70 inscrits à ce jour.
- ♦ Rencontre à Lyon, à l'automne, avec les adhérents de Rhône-Alpes (projet à étudier avec les adhérents sur place)

6. Election au Conseil d'administration

Le président rappelle que les mandats de 9 administrateurs arrivent à échéance ; 3 d'entr'eux ne souhaitent pas la reconduction de leur mandat.

Afin de respecter les statuts prévoyant un renouvellement des mandats par tiers tous les 3 ans, il est proposé de moduler la durée des mandats en renouvellement pour revenir à cette règle.

Avec l'accord des intéressés, les mandats de Jean Frébourg et de Patrick Lopez seront d'un an, celui de Gislaine Drouineault de 2 ans, et ceux de autres membres de trois ans.

7. Vote des résolutions

Résolution n°1 : Le rapport d'activité 2021 et les orientations pour 2022 présentés par le Président sont adoptés à l'unanimité,

Résolution n°2 : Le rapport financier 2021 présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Résolution n°3 : L'assemblée générale constate le nombre d'adhérents au 31/12/2021 de 181 membres.

Résolution n°4 : L'excédent d'exploitation de 3 811, 13 € est affecté au report à nouveau,

Résolution n°5 : Le montant de la cotisation 2023 est fixé à 25 €.

Résolution n°6 : Le budget 2022 présenté par le trésorier est adopté à l'unanimité.

Résolution n°7 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité, Claire Besson au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2025 statuant sur les comptes de 2024,

Résolution n°8 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Patrick Lopez au Conseil d'administration, pour une durée de 1 an, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2023 statuant sur les comptes de 2022.

Résolution n°9 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Jean Frébourg au Conseil d'administration, pour une durée de 1 an, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2023 statuant sur les comptes de 2022.

Résolution n°10 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Gislaine Drouineault au Conseil d'administration, pour une durée de 2 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2024 statuant sur les comptes de 2023.

Résolution n°11 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité moins 1 abstention, le mandat de Patrick Falaise au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2025 statuant sur les comptes de 2024.

Résolution n°12 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Françoise Girma-Romeyer au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2025 statuant sur les comptes de 2024.

Résolution n°13 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Sylviane Grison au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2025 statuant sur les comptes de 2024.

8. Questions diverses

Le Président passe la parole à Jacques Miet pour l'hommage à André Chomel.

Patrick Lopez lit la lettre que M. Jean-Claude Detilleux, en voyage à l'étranger, a adressé.

M. Bernard Piot et M. Robert Durand évoquent leurs relations amicales et professionnelles avec André Chomel.

Chantal Chomel vient ensuite retracer avec émotion l'essentiel du parcours de son père André Chomel.

La séance se poursuit avec l'intervention de Jérôme Saddier, Président du Crédit Coopératif, centrée sur l'économie sociale et solidaire en France et le rôle de ESS France.

Enfin, Karol Sachs appelle au soutien en faveur des réfugiés ukrainiens.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôt l'Assemblée générale ordinaire à 12 h 45.

Le président
Patrick Lopez